

(1)

(N^o 90.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 MARS 1866.

CRÉDIT DE FR. 275,753 36 C^s AU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre à la sanction de la Législature un projet de loi ouvrant au Département de l'Intérieur un crédit de fr. 275,753 36 c^s, destiné à acquitter les frais des funérailles de Sa Majesté Léopold I^{er}, ainsi que quelques dépenses résultant de l'inauguration de Sa Majesté Léopold II.

Un état détaillé de la dépense sera soumis à la section centrale qui sera chargée d'examiner cette demande de crédit.

Le Ministre de l'Intérieur,

ALP. VANDENPEEREBOOM.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, à la Législature, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Département de l'Intérieur un crédit de fr. 275,755 56 c^{ts}, destiné à couvrir les frais des funérailles de Sa Majesté Léopold I^{er}, ainsi que quelques dépenses relatives à l'inauguration du Roi Léopold II.

ART. 2.

Cette dépense sera imputée sur les ressources générales du Trésor de l'exercice 1865.

Donné à Bruxelles, le 5 mars 1866.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

ALP. VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

ANNEXE.

Funérailles de S. M. Léopold I^{er}, et inauguration de S. M. Léopold II.

<i>A.</i> Frais inhérents aux funérailles et comprenant les travaux de décoration funèbre, la construction d'un temple à Laeken, l'ouverture et la clôture de la tombe fr.	121,965 26
<i>B.</i> Char funèbre	40,128 76
<i>C.</i> Travaux de nivellement, de terrassement et de pavage pour assurer le passage du char.	10,485 55
<i>D.</i> Ornementation de l'avenue, du pont de Laeken et de la place des Martyrs	14,620 20
<i>E.</i> Indemnité pour passage gratuit du cortège, au concessionnaire du péage établi dans la rue des Palais.	2,000 »
<i>F.</i> Travaux de restauration et d'appropriation de la chapelle. Placement de la pierre tombale. Dallage de la chapelle	42,072 57
<i>G.</i> Frais d'acquisition de documents historiques et souscription à des relations diverses des funérailles	8,555 85
<i>H.</i> Frais relatifs à l'inauguration du Roi Léopold II.	20,995 »
<i>I.</i> Frais divers	14,956 57
TOTAL. fr.	<u>275,755 56</u>